



Cet été, les épisodes de fortes chaleurs et les périodes de sécheresse qui en ont découlé, ont mis en évidence la réalité du changement climatique. Les ressources deviennent précieuses et il nous faudra désormais apprendre à les consommer avec modération.

Au-delà des ressources, c'est la préservation de l'environnement dans son ensemble que nous devons appréhender.

À la commune, cette préoccupation est devenue une priorité dans nos projets et nos actions. Comme vous avez pu le constater, les travaux de rénovation du centre-bourg ont commencé et, dans cette opération, une part belle sera laissée à la végétalisation et à l'espace.

Les travaux de réalisation de la piste cyclable ont également débuté. Faciliter le déplacement à vélo sur notre territoire répond au développement de la mobilité douce. D'autres actions ont été conduites dans ce sens comme le remplacement des chaudières à fuel communales par des chaudières à granulés, l'enherbement des cimetières ou la construction d'un trottoir en enrobé à base de liant végétal.

Concilier aménagement, économie, solidarité humaine et développement durable constitue le GRAND défi de demain. Je reste persuadé que vous serez sensibles à ces démarches qui visent, avant tout, à préserver notre cadre de vie et à répondre aux exigences de développement durable.

Malgré les difficultés qui pèsent sur vos quotidiens, je vous souhaite de bien terminer cette année 2022 et d'envisager 2023 avec optimisme.

André POINTET

Maire de Grand-Aigueblanche

Suivez l'actualité de Grand-Aigueblanche: f: grand-aigueblanche-actus



La 4e édition du concours communal des maisons fleuries et des jardins potagers a rencontré un vif succès.

En fleurissant vos terrasses, balcons, jardins, commerces, restaurants, entreprises... ou en apportant un grand soin à votre potager, vous contribuez à la mise en valeur de notre territoire.

Nul besoin en tout cas d'être un jardinier

confirmé: quelques semis, graines ou plantes, un minimum d'outils suffisent parfois à créer une explosion de couleurs et de nature!

À travers ce concours, la commune souhaite encourager les initiatives et primer les efforts qui ont été réalisés pour agrémenter notre ville. à l'entretien des espaces verts, au fleurissement, à l'embellissement du territoire.

Il reste beaucoup à faire et nous devons prendre en considération les contraintes climatiques (comme la sécheresse de cet été). Sans doute serons-nous amenés, dans l'avenir, à nous orienter vers des choix différents de végétaux et des pratiques de gestion économique et durable».

André Pointet, Maire de Grand-Aigueblanche

Le vendredi 23 septembre, une cérémonie de remise des prix a été organisée à la mairie pour récompenser les heureux lauréats.

Retrouvez la liste des lauréats du concours 2022 et les informations/modalités d'inscriptions au concours 2023 sur:

www.aigueblanche.fr/ travaux-et-environnement/ environnement-et-risques



Du nouveau sur le site internet de la commune

La Loi du 27 décembre 2019 dite «Engagement et proximité» prévoyait une réforme en matière de publicité des actes des communes et de leurs groupements.

L'Ordonnance et le Décret du 7 octobre 2021 fixent les modalités de cette réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes.

Depuis le 1er juillet 2022, le compte-rendu du conseil municipal est remplacé par le procès-verbal du conseil municipal.

En cliquant sur la nouvelle icône de recherche rapide «ACTES ADMINISTRATIFS», vous trouverez désormais (et vous pourrez télécharger), après chaque conseil municipal:

/le procès-verbal du conseil municipal

/la liste des délibérations étudiées

/les délibérations, arrêtés et règlements municipaux non nominatifs



www.aigueblanche.fr/ vos-demarches-administratives/ actes-administratif



Grand-Aigueblanche Actus

Le service urbanisme de Grand-Aigueblanche

La commune de Grand-Aigueblanche est dotée d'un service URBANISME chargé d'instruire toutes les autorisations du droit des sols et toutes les demandes relatives à l'aménagement de son territoire.

Ce service est supervisé par l'adjoint au Maire Jean Yves MORIN qui travaille en étroite collaboration avec le Maire et avec son équipe composée de Lucie MARQUER, responsable du service, et de Nathalie AUBERTIN pour le secrétariat.

Le service URBANISME s'emploie dans toute une série de missions au service des concitoyens de Grand-Aigueblanche, comme par exemple:

- /la gestion des demandes de Permis de Construire et de Démolir / Permis d'Aménager / Déclarations Préalables de Travaux / Autorisations de Travaux
- /l'administration foncière de la Commune de Grand-Aigueblanche
- /le suivi des bornages et des divisions parcellaires en lien avec les cabinets de géomètres
- /la gestion des demandes notariales: Certificats d'Urbanisme / Demandes d'intentions d'Aliéner / Informations administratives des notaires

- /le contrôle des fins de travaux et conformités avec agent assermenté
- /l'accompagnement au montage des dossiers d'autorisations
- /la révision du Plan Local d'Urbanisme
- /la mise à jour des différents documents de travail communal (plan communal de sauvegarde)

/le suivi des taxes d'Aménagements

/l'actualisation des registres internes

Vous pouvez rencontrer ce service pour toute question relative à l'URBANISME les mardis matin et jeudis après-midi à la Mairie de Grand-Aigueblanche en prenant rendez-vous à l'accueil au 04 79 24 22 26

Retrouvez les sujets liés à l'URBANISME sur le site internet de la commune:

www.aigueblanche.fr/ vos-demarches-administratives/urbanisme

Nouveau

Le service urbanisme de la Mairie de Grand-Aigueblanche passe à la démat'!

Vous allez pouvoir désormais bénéficier de la dématérialisation des dossiers d'urbanisme.

Cette disposition implique pour les usagers et les professionnels un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée.

La dématérialisation est une démarche plus économique et plus écologique en évitant notamment la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés.

De plus, la dématérialisation offre plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction

Informations

Mairie de Grand-Aigueblanche 04 79 24 22 26 www.service-public.fr/particuliers/ vosdroits/R52221

Service

La commune met à disposition de ses habitants un service de conseil en architecture.

Un architecte-conseil - Monsieur DESARMAUX - peut vous accompagner dans vos démarches d'acquisition, de construction ou de rénovation.

Il tient des permanences en Mairie tous les premiers mardis du mois.

Prise de rendez-vous au 04 79 24 22 26

Les apéro littéraires

La bibliothèque de Grand-Aigueblanche poursuit ses rencontres trimestrielles autour du livre. Les personnes présentes partagent leurs ressentis, échangent leur point de vue sur l'ouvrage qu'elles sont en train de lire ou sur une lecture qui les a marquées.

Des échanges toujours très fructueux qui déclenchent irrésistiblement l'envie de lire...

Le prochain rendez-vous aura lieu le 9 décembre 2022 à 18 h.

Nouveaux arrivants

à la mairie

Elodie CHAPUIS a été recrutée le 1er septembre pour assurer la cantine et la garderie de l'école de Le Bois



Vers un nouveau centre-bourg

«Cela fait bientôt 10 ans que la commune de Grand-Aigueblanche travaille à la redynamisation de son centre. Cela a commencé avec la maison de retraite l'Arbé, continué avec le pôle de santé et, aujourd'hui cela se poursuit avec le cœur névralgique de la cité. Cela sera la grande priorité du mandat. Un centre-ville dynamique »

André Pointet, Maire de Grand-Aigueblanche Les travaux, qui ont débuté avant l'été 2022, se poursuivent.

Parole à ARCH, maître d'œuvre de l'opération:

«La première phase des travaux a démarré en juin il s'agissait alors de la partie démolition et curage pour la partie conservée, soit la ferme du château d'Aigueblanche.

En octobre nous allons démarrer la deuxième phase des travaux avec un nouvel aménagement pour le parking public et la réalisation des extensions qui accueilleront des commerces soit un restaurant, un fleuriste et un coiffeur.

Ces 3 extensions, qui sont finalement peu visibles car en continuité et dans le même langage architectural que le bâtiment existant conservé, viendront s'intégrer autour d'une nouvelle placette, qui sera un lieu de partage et d'échange.

Le parking sera rythmé par de grandes jardinières et par un potager implanté en cascade.

En parallèle, la réalisation d'un autre projet au Sud du parking est à l'étude. Celui-ci conservera les codes architecturaux du premier afin de s'y intégrer au mieux »



Un revêtement biosourcé

L'entreprise Eiffage a réalisé la réfection de l'enrobé du trottoir reliant la mairie de Bellecombe au centre aquatique du Morel.

Opération d'entretien classique sauf qu'il s'agit là d'un enrobé quelque peu particulier. Afin de réduire l'impact environnemental, à la place d'un bitume classique, le conseil municipal a fait le choix d'un revêtement composé d'un liant végétal issu de coproduits de la sylviculture française.

Ce liant permet de ne plus utiliser de produits dérivés du pétrole et donc de diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère. De plus, la température de fabrication de ce type d'enrobé est inférieure de 30° par rapport à un enrobé classique. Soit, au final, une empreinte carbone quasiment neutre.

Ce procédé mis en œuvre à Grand-Aigueblanche - une première en Savoie - constitue une des alternatives du futur en matière de travaux d'entretien routier et de développement durable.



Économies d'énergie

Depuis 2019, les collectivités locales font face à des dépenses énergétiques toujours plus élevées, qui amputent leur budget de fonctionnement.

La mise en place d'appareillage moins énergivore et la rénovation thermique des bâtiments municipaux sont des leviers permettant de répondre au défi de la transition énergétique et de réaliser, ainsi, des économies d'énergie non négligeables.

/Remplacement des chaudières à fuel communales par des chaudières à granulés

À ce jour, une chaudière à granulés a été installée à l'école d'Aigueblanche; elle sera opérationnelle dès cet hiver. À l'école de Bellecombe, les préparations à la pose de la chaudière ont été réalisées (réservoir pour granulés confectionné). La chaudière, quant à elle, sera mise en place dès réception. La liaison par tuyauterie calorifugée entre l'école et les logements de l'école d'Aigueblanche a également été exécutée.

/ Les menuiseries des logements de l'école d'Aigueblanche

Dans un premier temps, les menuiseries ont été remplacées puis cela sera l'isolation extérieure de ce bâtiment qui sera entreprise.

Enherbement des cimetières

Confronté, comme toutes les autres communes, à l'interdiction de l'utilisation des herbicides, Grand-Aigueblanche a entrepris l'enherbement de ses cimetières (Aigueblanche, Bellecombe et Grand-Cœur).

La végétalisation contrôlée est la solution qui permet de simplifier l'entretien des allées de cimetière, de créer un cadre de verdure agréable et propice au recueillement et de respecter l'objectif ZÉRO PHYTO.

L'enherbement est différent de l'engazonnement. Le but n'est pas de faire des cimetières à l'américaine qui ressemblent à des terrains de golf mais de laisser la nature faire. Les services techniques de la commune vont dans un premier temps, par tranche, ratisser les gros cailloux, ameublir les sols pour une meilleure pénétration des graines puis ils ensemenceront les allées avec des mélanges de graminées résistantes au piétinement. Le tout,

progressivement, sur environ 1400 m² d'allées.



gauche, entre la station d'épuration de Moûtiers et le barrage d'Aigueblanche, ayant pris fin à la mi-août, la suite de l'opération est consacrée aux travaux de VRD

et le barrage sont terminés. La mise en œuvre des enrobés recyclés sera donc réalisée au courant de l'automne.

Plusieurs zones étendues présentant une concentration importante de Renouée du Japon ont été traitées par la pose d'un dispositif de bâches épaisses. Celles-ci devront rester en place au moins 3 ans pour étouffer cette espèce invasive et ainsi la faire disparaître des abords directs de la piste.

D'autre part, les garde-corps dans le secteur du barrage seront remplacés pour sécuriser ce tronçon spectaculaire.

Ensuite, ce sera la portion entre la centrale de la Coche et le pont d'Aigueblanche qui sera traitée, avec notamment la réfection du pont sur le Sécheron.

La fin des travaux est prévue avant le début de l'hiver.

Barrières de sécurité St Oyen & Le Bois

Pour améliorer la sécurité, des barrières ont été installées sur le mur à proximité de l'ancienne salle des fêtes de Saint-Oyen. L'ancienne barrière en bois le long de la rue du Chant-des-Prés à Le Bois a été remplacée par une barrière métallique. Cest travaux ont été réalisés par les Services Techniques Municipaux.

Parking du Crey

Les travaux du parking du Crey, à Le Bois, sont terminés. Ils ont été inaugurés le 15 octobre. Les riverains disposent désormais de 16 nouvelles places de stationnement. Les locations des parkings couverts sont en cours.

Desserte forestière de Le Bois

La Commune améliore cette desserte forestière afin de faciliter l'exploitation de plus de 1500 m³ de bois.

Réfection d'enrobés

La municipalité investit, en enrobé et émulsion de voie communale, environ 200 000 € chaque année, comme cela a été le cas récemment sur la route du Bérotier et sur la montée de la Combette.

Ces reprises de revêtement confèrent plus de sécurité et de confort de conduite aux usagers.

Réseaux des Emptes

La première tranche de la réfection des réseaux des Emptes est terminée. La montée de la Cibonette et le chemin de la Chapelle ont été enrobés. La seconde partie du chantier (chemin de la Fontaine) a été réalisée en bicouche et sera reprise en enrobé en 2023 lorsque la totalité du chantier sera réalisée.



Pour la seconde année consécutive, la commune de Grand-Aigueblanche a participé à la campagne Octobre Rose dont l'objet est de sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et aussi de récolter des fonds pour la recherche.

De nombreuses animations ont été mises en place le week-end des 1&2 octobre et durant l'EDF TRAIL des Vallées d'Aigueblanche.

- /À Aigueblanche, la chorale «La vie qui chante» a donné un concert dans la salle des fêtes et l'association «Gym Silhouette», animée par Michèle Bianchi, a offert un spectacle de danse active.
- /À St-Oyen, des activités physiques ont été proposées: séance de yoga par Mme Carine Francina d'Esserts-Blay, session de cardio training et de renforcement musculaire par Mimie Coach de Petit-Cœur et un cours de danse active par Gym Silhouette.

À cette occasion, une fresque a été peinte sur le mur de la cour d'école par les enfants et les adultes. Ces animations ont permis de collecter la somme de 420 € qui sera reversée au Comité de dépistage du cancer du sein des 2 Savoie.

EDF Trail des Vallées d'Aigueblanche

Record de participation!

Les 8 et 9 octobre dernier s'est tenue la quatrième édition de l'EDF TRAIL. Une édition sportive et solidaire qui a connu, malgré une météo capricieuse, un record de participation.

Quelques chiffres qui parlent d'eux-mêmes: Au total, 875 participants (+39 % par rapport à 2021) répartis en 645 traileurs (sur les 8 formats de courses proposés) et 230 marcheurs sur les 3 parcours de randonnée en partenariat avec l'association Odysséa.

194 traileurs en culottes-courtes ont vaillamment couru les Kilowatt, les courses-enfants.

Avec ces chiffres en constante progression, l'EDF Trail des Vallées d'Aigueblanche se place parmi les courses les plus convoitées du calendrier savoyard.

Le trail, c'est du sport, de l'effort physique, des défis à relever mais c'est aussi, et avant tout, l'expression de valeurs humaines fortes.



Conformément à ses engagements de développement durable, l'organisation a reversé 5 € par marcheur au Comité de dépistage des 2 Savoie (prévention du cancer du sein), soit 1150 €. Et 1 € par coureur à l'association «Jojo & ses copains » qui vient en aide aux enfants atteints d'un handicap; ainsi, 620 € ont été versés à cette association, somme doublée par le partenaire Biocoop.

CCVA et de la commune.









Rendez-vous les 7 et 8 octobre 2023 pour une 5° édition qui promet d'être des plus électrique! #lachezleswatts

Les associations de Grand-Aigueblanche

Une trentaine d'associations anime et rythme, au travers de leurs activités et animations, la vie de la commune de Grand-Aigueblanche. Au fil de nos magazines, nous vous les présenterons.

Le Comité des Fêtes de Grand-Aigueblanche

La SAVA (Sports Animations de la Vallée d'Aigueblanche) a été créée le 7 mai 1990.

La SAVA organisait entre autres le «Printemps d'Aigueblanche» et les «7 jours d'Aigueblanche», une course cycliste renommée.

Afin d'être en accord avec la fusion des communes d'Aigueblanche, de Saint-Oyen et de Le Bois, l'association a décidé lors de son assemblée générale du 21 Septembre dernier de renommer l'association SAVA et de la désigner dorénavant sous le nom de Comité des Fêtes de Grand-Aigueblanche.

Le bureau de l'association est composé de: Président: Steeve ROUX-MOLLARD Vice-Présidente: Céline CHAPUIS Trésorier: Alain ROUX-MOLLARD Secrétaire: Jacqueline ARNAULT

L'objet de cette association est avant tout d'animer le territoire de Grand-Aigueblanche en organisant des manifestations comme le Printemps d'Aigueblanche, un carnaval avec des chars créés par les associations de la commune, des olympiades entre villages, une animation pour les illuminations de fin d'année, une fête des Alpages...

Comme le souligne son Président, Steeve Roux-Mollard « L'association ne manque pas d'idées, ni de projets... par contre, nous manquons cruellement de bénévoles. Le bénévolat, ce n'est pas seulement se rendre utile pour les autres, c'est aussi vous enrichir humainement en vous impliquant, avec d'autres bénévoles, dans des actions qui ont du sens, en l'occurrence l'animation de notre territoire. Rejoignez-nous car nous avons besoin de vous pour pouvoir mener nos projets à terme!»

Animations à venir:

- /Illuminations de Noël avec Père Noël, à partir du vendredi 16 décembre 2022 (jusqu'à 21h30 par souci de sobriété énergétique)
- /Printemps d'Aigueblanche, dimanche 7 mai 2023
- /Fête de la Saint-Jean, samedi 24 juin 2023

Contacts

06 58 67 69 02

Facebook: Comité des Fêtes de Grand-Aigueblanche





Saint-Oyen Jumelage et Patrimoine

Cette association est née de la fusion-absorption le 23 janvier 2017 du Comité de jumelage de Saint-Oyen et de l'association Saint-Oyen Patrimoine et Traditions.

Le but de cette nouvelle structure est de rassembler les habitants et ceux des communes jumelées, à savoir: Saint-Oyen en Val d'Aoste (Italie), Saint-Oyens canton de Vaud (Suisse) et Saint-Oyen, hameau de Montbellet en Saône et Loire (71) au travers de rencontres programmées tous les 2 ans dans l'une des quatre communes.

/ préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, construit et culturel du village et également de préserver les traditions.

/ conserver la mémoire des objets, des outils, des gestes, des machines qui composent l'héritage culturel de la commune. À cet effet un «p'tit musée» a été créé dans un local situé au-dessus du four banal du village.

Les principales animations organisées sont la Fête des voisins, le Marché de l'artisanat et du terroir, Octobre Rose, Fêtons Noël et la Fête de Saint-Oyen.

Le bureau de l'association est composé de: Présidente: Jacqueline ARNAULT Vice-Présidente: Natacha DOLAT Trésorière: Jeannine SADOUX Trésorière Adjointe: Sandrine ROSSETTI-COCHEMÉ Secrétaire: Bénédicte LARADJI

Contacts

06 73 48 68 53 jacqueline.arnault@hotmail.fr



Extension des consignes de tri: on s'y prépare!

L'une des orientations de la loi Transition Energétique pour la Croissance Verte de 2015 est la simplification et l'harmonisation à l'échelle nationale des consignes de tri des déchets d'emballages.

Afin de simplifier le geste de tri des habitants, à compter du 1^{er} janvier 2023, tous les emballages seront désormais à déposer dans le bac jaune (hormis le verre qu'il faut continuer à déposer dans les bacs ou conteneurs spécifiques).

Les rendez-vous de l'hiver 2022-2023

VALMOREL-DOUCY

DU 17 DÉCEMBRE 2022 AU 16 AVRIL 2023

Ouverture du domaine skiable

17 JANVIER 2023

19° édition de la Grande Odyssée

21 & 22 JANVIER 2023

Winter Spartan race

DU 15 AU 17 MARS 2023

Challenge national parapente VOL&SKI

www.valmorel.com

NÂVES

10 DÉCEMBRE 2022

Ouverture du domaine nordique

27 DÉCEMBRE 2022

Les Hivernales de Savoie Nordic

8 FÉVRIER 2023

Course Nordique en Nocturne

18 MARS 2023

10° édition de la Valdingue

www.naves-savoie.com



Les inter'villages

Le 11 juin, les premiers jeux INTER'VILLAGES, organisés par le Service unifié Enfance-Jeunesse CCVA-CCCT, se sont déroulés au plan d'eau d'Hautecour.

Constituées de 12 jeunes et 3 adultes, les équipes représentaient leur village et tentaient de le faire gagner en s'affrontant, de manière ludique mais néanmoins sportive, sur des épreuves comme le ventriglisse, le biathlon, des jeux d'adresse et autres parcours-pompiers.

Cette animation pittoresque a rassemblé 44 jeunes au total.

C'est l'équipe des HARICOTS VERTS de Grand-Aigueblanche qui a remporté cette première édition. Un grand bravo à eux pour avoir défendu fièrement les couleurs de la commune.

Rendez-vous en juin 2023, pour la seconde édition qui se déroulera sur le territoire de la ville gagnante, donc sur Grand-Aigueblanche.



Contacts

/ Accueil public Mairie d'Aigueblanche

Lundi, jeudi, vendredi: 8h30-12h et 14h-17h Mardi, mercredi: 8h30-12h/Fermé l'après-midi 04 79 24 22 26 mairie@grand-aigueblanche.fr

/ Accueil public Mairie de Le Bois

Mardi: 13h30-17h 04 79 24 22 63 mairie.lebois@grand-aigueblanche.fr

/ Accueil public Mairie de Saint-Oyen

Jeudi: 13h30-17h 04 79 24 25 01 saint-oyen@grand-aigueblanche.fr

